

de galvaniser l'armée, et de faire battre le cœur du citoyen sous la capote du soldat que naquit l'indiscipline, c'est, au contraire, parce que, depuis de longues années, dans des guerres sans moralité, faites avec des allures de pirates, comme au Mexique, ou bien encore dans la vie débilitante de la caserne, les soldats s'étaient habitués à ne plus voir dans l'état militaire qu'une charge écrasante ou un métier et oubliaient quelle responsabilité pèse sur une armée, responsabilité lourde et superbe, le salut de la patrie.

On avait donc le droit de faire appel aux opinions de l'armée. On en avait d'autant plus le droit que l'autorité militaire exagérait alors sa rigueur, en envoyant, par exemple, aux compagnies de discipline, en Algérie, deux soldats coupables d'être entrés pendant quelques minutes dans une réunion publique. L'autorité commettait encore là une gratuite maladresse et le maréchal Leboeuf ne le cédait en rien, sur ce point, à M. Émile Ollivier. Il suffisait, en effet, que les soldats fussent inquiétés pour leurs opinions pour que, dans les réunions, on s'occupât surtout d'eux et qu'on nommât, par exemple, assesseurs du bureau les militaires présents à la réunion. En France, on saisit avec une étonnante adresse les occasions de manifester ainsi son opposition au pouvoir. Mais c'est au pouvoir de ne point prêter le flanc à ces manifestations.

La question du plébiscite avait cela de bon qu'elle déterminait nettement dans le personnel politique les situations respectives. Jusqu'alors le parti purement libéral et le parti démocratique avaient par exemple combattu côte à côte sans se soucier d'examiner s'il n'existait pas entre eux des incompatibilités radicales. La scission s'était, il est vrai, marquée au moment des élections dernières et de cette *Union libérale*, englobant toutes les nuances hostiles à l'empire, union acceptée par M. Rochefort lui-même dans la *Lanterne*, et combattue par M. Delescluze dans le *Réveil*. Mais la véritable séparation allait se faire sur cette question du vote plébiscitaire. Là, nulle équivoque n'était possible. C'était par *oui* ou par *non* qu'il fallait répondre; et l'on vit alors bien des gens, connus jusqu'alors par leur libéralisme, se ranger tout à coup du côté de cet empire si peu transformé cependant et toujours identique à lui-même.

Tandis que le parti légitimiste, âprement attaché à ses vieilles formules, implacable dans sa fidélité séculière à des choses évanouies, repoussait toute transaction avec le régime de décembre et déclarait que chez lui on voterait *non*, bien des représentants du parti orléaniste se rangeaient au vote affirmatif, et avouaient qu'ils déposeraient leur *oui* dans l'urne, ou, comme le disait quelqu'un, qu'ils l'y laisseraient tomber. Parmi les représentants de ce qu'on appelait le parti libéral qui pas-

saient, à cette occasion, dans le camp de César, celui dont la conversion surprit et attrista le plus de gens fut M. Édouard Laboulaye, l'auteur incisif de *Paris en Amérique*, et de ce pamphlet curieux qui s'appelle *le prince Caniche*. M. Laboulaye, professeur de législation au collège de France, esprit modéré et sain, ingénieux, érudit, avait combattu toujours avec les armes peu meurtrières dont il dispose pour l'absolue liberté. Pouvait-il saluer dans la constitution nouvelle l'avènement de son idéal? Non, à coup sûr non. Et pourtant, dans une réunion tenue à Versailles, il ne craignait pas de recommander le vote *oui*. La réunion fut tumultueuse, même dans ce Versailles calme et grave, où M. Laboulaye était estimé et aimé. Ce furent des cris et des interruptions qui durent singulièrement froisser ce délicat. Il connaissait donc à son tour l'impopularité des Lermier et des Nisard, après avoir savouré à l'égal des maîtres, Michelet ou Quinet, les applaudissements de ses auditeurs. Plus tard, on devait, à sa rentrée au collège de France, le saluer par un orage, lui réclamer avec une persistante ironie l'*enercier* que lui avait autrefois offert la démocratie alsacienne, alors qu'il était porté comme candidat de l'opposition à Strasbourg. *Au Sénat! allez au Sénat!* lui criait-on. Et M. Laboulaye, irrité : *Sénateurs vous-mêmes*, répliquait-il à ces violentes interpellations. Certes, on pouvait trouver excessives les manifestations faites autour de cette paisible chaire de législation, et on pouvait rappeler aux interrupteurs de M. Laboulaye que là où la science est enseignée, là doit être aussi pour le savant quelque chose comme un lieu d'asile; mais n'était-il point moral que des esprits ardents, généreux et hostiles au despotisme, rappelassent à ce professeur de liberté, devenu approbateur d'autoritarisme, qu'ils n'avaient point changé et demeuraient fidèles à ses leçons?

M. Laboulaye avait, il est vrai, expliqué les raisons de son vote dans une lettre rendue publique : « Non ou abstention, disait-il, veulent dire révolution. Ce caractère donné au vote négatif ne permet plus d'hésiter à ceux qui ne veulent pas de révolution. Je suis de ceux-là. J'ai toujours demandé la liberté; je n'ai jamais demandé autre chose. Selon moi, quand un gouvernement est établi et qu'il est accepté par la majorité du pays, le devoir de tout bon citoyen est de se soumettre à la volonté nationale..... » Raisonement spécieux. Comment M. Laboulaye et ceux qui votaient *oui* parlaient-ils de « se soumettre au gouvernement accepté par la majorité, » alors que justement ce gouvernement était soumis à la sanction du pays et, en réalité, remis en question, et dans ses origines et dans sa conduite?

La vérité sans ambages, la vérité absolue était celle-ci : ceux qui veulent la liberté, la paix,



Louis Napoléon Bonaparte

l'ordre dans la justice, les réformes sociales, la moralité privée et le progrès public, votaient non, sachant bien que l'empire ne leur donnerait jamais que le fantôme de tous ces biens.

Aussi, les adversaires de l'empire multipliaient leurs efforts. Tandis que les bonapartistes préparaient un journal spécial, le *Plébiscite*, écrasé dans l'œuf, et que M. Arthur de la Guéronnière publiait, un peu tard, une brochure, où il préconisait, dans son style lamartinien, le vote affirmatif, des écrivains du parti démocratique publiaient sous une forme plus populaire des avertissements aux

électeurs. L'auteur des *Propos de Labiénus*, après avoir déclaré que, semblable à ces empereurs romains qui envoyaient à leurs ennemis l'ordre de s'ouvrir les veines, l'empereur des Français invitait au suicide de son ennemi le suffrage universel, M. A. Rogeard concluait ainsi son travail sur le *Plébiscite impérial* : « Nous admettons pour notre part, comme pouvant servir l'action commune, toutes les formes de protestation, depuis les plus faibles jusqu'aux plus énergiques; mais nous préférons les dernières; et entre trois bulletins d'opposition, nous choisissons le bulletin inconstitutionnel portant le mot : Répu-

BLIQUE. » Un autre pamphlétaire, qui s'était fait remarquer, depuis les élections de 1869, sous le pseudonyme d'*Alceste*, montrait avec ironie de quel assemblage était fait le comité plébiscitaire bonapartiste, et quels tenants c'était pour l'empire que M. Jenty et M. Gibiat. Enfin, une petite brochure fort bien faite, et contenant dans ses trente-deux pages de petit texte l'abrégé de l'histoire entière du second empire, était mise en circulation. Elle dressait l'effroyable bilan des fautes impériales, et portait la signature de M. E. Spuller, électeur de la Seine.

« Nous ne pouvons pas, disait-elle, accorder à l'empire le blanc seing qu'il nous demande. *Non possumus*. Ce ne sera pas en vain que nous aurons recueilli la leçon si cruelle des événements. Au nom de la souveraineté nationale, au nom de l'ordre et de la paix sociale, afin de sauvegarder tout à la fois notre dignité comme citoyens, et nos intérêts comme contribuables, nous repousserons le pacte nouveau qu'on nous propose, et nous répondrons énergiquement : *non!* comme il convient à des hommes libres. »

J'ai voulu donner par ces citations un aperçu de la disposition des différentes nuances de l'opinion démocratique. M. Rogeard était, en 1870 comme en 1869, abstentionniste; M. Spuller, ami et plus tard secrétaire de M. Gambetta, était, avec raison, pour le vote effectif sanctionné, et par conséquent négatif. On avait fait appel, pour la distribution des imprimés, des journaux, des bulletins, à la démocratie, aux sacrifices des citoyens. Mais la démocratie est pauvre et le véritable renfort apporté à l'opinion antiplébiscitaire fut celui de M. Henri Cernuschi, qui versa entre les mains des membres du comité de la rue de la Sourdière cent mille francs destinés à couvrir les frais des dépenses d'imprimés et de correspondance.

M. Cernuschi, Italien (il est né à Milan), ancien avocat, devenu soldat de sa patrie assaillie, défenseur de Rome lors du siège de cette ville par Oudinot, exécuteur testamentaire d'Orsini, était venu en France et, dans de loyales opérations de finances, en appliquant ses théories économiques, il avait gagné une fortune véritable. « Étant riche, disait-il un jour, j'ai voulu prouver que si je défendais la propriété dans les réunions publiques contre les partisans du communisme, ce n'était pas dans un but d'égoïsme, et c'est pourquoi j'ai donné cette somme à la cause de la liberté. » Ce n'était pas l'affaire de l'empire qui regarda cette coopération d'un étranger au mouvement antiplébiscitaire comme une attaque directe et un attentat contre la sûreté du gouvernement. On traita M. Cernuschi comme on avait traité naguère les députés républicains espagnols Salvochea et Pablo y Angulo, réfugiés en France. Ordre lui fut donné d'évacuer

le territoire. Plus tard, M. Michel Chevalier ayant de son initiative personnelle demandé que M. Cernuschi pût rentrer pour régler ses affaires personnelles, le ministère déclara qu'il ne donnerait cette permission que si elle était réclamée par M. Cernuschi lui-même. C'était une condition inacceptable et que l'expulsé n'accepta pas.

Le comité de la rue de la Sourdière rédigea alors et publia aussitôt la protestation suivante :

« M. Henri Cernuschi, citoyen italien, vient d'être expulsé du territoire français, qu'il habitait depuis vingt ans, pour avoir apporté son offrande au comité démocratique.

« Dans son habitude de se substituer à la nation, le gouvernement oublie que les étrangers sont les hôtes de la France et non les siens.

« M. Cernuschi ne violait point les lois du pays qui lui avait donné asile : en l'aidant à recouvrer la liberté, il reconnaissait l'hospitalité.

« En expulsant M. Cernuschi dans un intérêt de parti, le gouvernement a commis un acte arbitraire et injuste contre lequel le devoir du comité est de protester hautement devant le pays.

« Ont signé :

« Les députés :

« EMM. ARAGO, D. BANCEL, A. CRÉMIEUX,
« DESSEAUX, DORIAN, ESQUIROS, J. FAYRE,
« J. FERRY, GAGNEUR, L. GAMBETTA,
« GARNIER-PAGÈS, GIRAULT, GLAIS-
« BIZOIN, JULES GRÉVY, LARRIEU, ORDI-
« NAIRE, F. PELLETAN, J. SIMON.

« Les délégués de la presse démocratique de Paris
« et des départements :

« CH. DELESCLUZE, A. DUPORTAL, LOUIS
« JOURDAN, ANDRÉ LAVERTUJON, PIERRE
« LEFRANC, A. PEYRAT, LOUIS ULBACH,
« EUGÈNE VÉRON. »

M. Cernuschi répondit à la mesure dont il était l'objet par une vengeance qui mit de son côté et les admirateurs et les rieurs. Il télégraphia de Suisse :

« Genève, 8 heures.

« Je vous fais verser aujourd'hui encore cent mille francs pour même objet.

« Courage, bons amis.

« CERNUSCHI. »

M. Cernuschi n'avait pas encore tenté d'appliquer à la France la théorie qu'il n'avait pu réussir à faire accepter de l'Italie, avide d'unité; il n'avait pas encore réclamé la fédération des provinces, c'est-à-dire le retour à la France antérieure à 89. Il était tout simplement alors le représentant d'une protestation contre l'empire. Son nom fut acclamé dans toutes les réunions antiplébiscitaires, salle

du Chalet des Postes, salle Molière, salle de la Réunion (rue Maison-Dieu), salle de la Fidélité, salle d'Aligre, salle des Mille-et-un-Jeux, rue Dieu (au coin du quai Valmy), etc., chaque soir, lorsqu'on vota la formation des bureaux, il y fut élu président d'honneur, en compagnie de M. Rochefort, prisonnier et, faut-il le dire? de Mégy accusé.

Cependant le moment du vote approchait. Le dimanche 8 mai 1870, par un beau temps printanier et doux, les électeurs se pressaient devant les deux cent soixante-dix sections des vingt arrondissements de Paris. Nul ne pouvait prévoir ce qui sortirait des urnes; quelques-uns, comme M. Deslescluze, par exemple, s'aveuglaient jusqu'à espérer que le résultat serait absolument favorable à la démocratie, en ce sens que 4 millions de non au moins répondraient à 4 millions de oui. On fut étonné et plus d'un fut atterré du résultat obtenu. Paris avait reculé, les exagérations des réunions publiques, la maladroite tactique de certains journaux portaient leurs fruits. La majorité négative, à Paris, n'était pas coupable du résultat des élections de mai 1869. On se passait de main en main les journaux qui contenaient le résultat des sections diverses, on additionnait fiévreusement tous ces chiffres et l'on arrivait à ce résultat :

Inscrits.....	416,215
Votants.....	332,343
Oui.....	138,406
Non.....	184,345
Annulés.....	9,592

C'était toujours un échec pour l'empire, mais non pas certes aussi net et aussi important qu'on l'espérait et qu'on était en droit de l'attendre si la nation eût compris son véritable intérêt. Un seul point était capital dans ce résultat, c'était le vote de l'armée. Devant la caserne du Prince-Eugène, les soldats jetaient, par les fenêtres, à la foule amassée sur la place, des bulletins portant le résultat du scrutin dans cette caserne, c'est-à-dire 1,422 oui et 1,133 non. Au fort d'Ivry, le scrutin avait donné 616 oui et 476 non. Il s'était trouvé des non jusque dans le vote des cent-gardes. Là était le côté singulier et plein de menaces pour l'empire de ce plébiscite. Grave symptôme en effet. L'obéissance passive devenait frondeuse.

L'empire pouvait s'en consoler avec les résultats des départements, résultats écrasants pour tout ce qui sentait et pensait que le salut de la patrie se trouvait seul dans la liberté vraie. Le vote général des 89 départements donnait 7 millions de oui contre 1,400,000 non. Sans doute, on pouvait se dire qu'avec les abstentions, l'opposition absolue à l'empire comptait encore 2 millions de citoyens irréconciliables avec l'oppression, qu'elle fût bru-

talement franche ou hypocritement dissimulée. Deux millions de gens éclairés constituaient après tout un grand parti qui, par son énergie, sa lumière et sa passion, ne pouvait manquer de devenir tout-puissant un jour, s'il savait se servir de sa force redoutable. Mais, à dire le vrai, pour le moment, la foule, le nombre, la masse triomphait, l'empereur redevenait plus que jamais l'empereur des paysans et les penseurs et les patriotes en ressentirent, on s'en souvient, jusqu'au plus profond de leur être une amertume violente.

Le vote du 8 mai donnait en effet le résultat suivant :

RECENSEMENT DÉFINITIF DES VOTES.

OUI.

Vote des 89 départements...	7.016.227
Vote de l'armée intérieure...	249.492
Vote de la marine.....	23.759
Population civile de l'Algérie	40.719
Armée de l'Algérie.....	36.165
Total.....	7.336.434

NON.

Vote des 89 départements...	4.495.144
Vote de l'armée intérieure...	40.181
Vote de la marine.....	5.874
Population civile de l'Algérie	43.481
Armée de l'Algérie.....	6.029
Total.....	4.560.709

On trouvera aux documents officiels de ce chapitre, le dénombrement des votes par département et, pour ainsi dire, la statistique du plébiscite. Ces chiffres ont aujourd'hui une éloquence navrante et l'on ne peut s'empêcher de songer durement devant le résultat du scrutin dans les départements violemment arrachés à la mère-patrie par la Prusse.

L'empire n'avait pas vu sans inquiétude se lever l'aurore du 8 mai. Le soir, il triomphait, mais des batteries d'artillerie, dans la cour du Conservatoire des Arts et Métiers, des bataillons de fantassins et des escadrons de chasseurs, campés dans le jardin du Luxembourg, avaient été chargés de faire respecter ce triomphe par la force. Encore une fois, par ce déploiement de troupes, le ministère prenait une attitude provocatrice. Déjà n'avait-il point fait arrêter les signataires du manifeste de l'*Internationale*, Combault, Casse, Johannard, Héligon, Murat, etc.? Tant de précautions équivalent à une agression. Lagrandmajorité du peuple de Paris eut le bon sens et le bon esprit de n'y point répondre. Mais, vers le Château-d'Eau et le faubourg du Temple, du côté de Belleville, à peu près aux endroits qui avaient été le théâtre des troubles de Février, des rassemblements se formaient, des

groupes tumultueux, irrités plutôt que tenus en respect par les sergents de ville et qui faisaient bientôt des semblants d'émeutes à la fois ridicules et nuisibles pour le parti démocratique.

Les journaux républicains essayaient d'empêcher : déconseillaient ces rassemblements et ces désordres. Le journal de Delescluze, *le Réveil*, en parlait ainsi :

« Nos amis politiques y sont parfaitement étrangers, c'est tout ce que nous pouvons dire, n'ayant aucun moyen de connaître les motifs et les agissements des auteurs de ces misérables tentatives qui ne seraient que ridicules, si trop souvent elles ne faisaient des victimes. »

« Plus que jamais nous disons à nos amis que le parti ne doit pas être mêlé à ces saturnales, et qu'ils prendraient une grave responsabilité en s'y associant de près ou de loin. »

« Ces conseils, c'est l'intérêt de notre grande cause qui nous les dicte. Ils seront écoutés, car nous ne nous serons pas adressés en vain au vrai patriotisme des vrais républicains. »

Le *Réveil* parlait des victimes. En effet, plus d'une fois, la foule avait été chargée par la cavalerie et sabrée. Les agents, repoussés à coups de pierres, tiraient leurs épées. De nombreuses arrestations étaient faites et même il y eut plus d'un mort. Un ouvrier, Pierre Mallet, tira un coup de revolver sur M. Fibert, lieutenant au 29^e de ligne et lui traversait la main gauche. On ébauchait, çà et là, des barricades, rue Moret, rue Saint-Maur, rue Fontaine-au-Roi et près de l'église Saint-Joseph. Faubourg du Temple, sur une barricade haute, un homme montait, plantant le drapeau rouge. Renversé par les gardes de Paris et les agents, il tombait bientôt, le crâne fendu, et un coup de baïonnette au flanc, criant une dernière fois : « Vive Rochefort ! vive la République ! » Quand on le releva, du tas de pavés où il gisait, l'homme était mort. Et combien d'autres furent blessés dans ces soirées meurtrières que provoquait, on ne saurait trop le répéter, le « ministère des honnêtes gens » ?

Cependant, cette effervescence une fois calmée, l'empereur tint à bien affirmer qu'il était satisfait du vote de l'armée. Déclarer cela tout haut, c'était avouer clairement le dépit qu'on ressentait tout bas. Tout d'abord Bonaparte adressa au maréchal Canrobert, commandant la place de Paris, une sorte de lettre de remerciement à l'armée :

« On a répandu sur le vote de l'armée de Paris des bruits si ridicules et si exagérés, que je suis bien aise de vous prier de dire aux généraux, officiers et soldats sous vos ordres, que ma confiance en eux n'a jamais été ébranlée. »

« Je vous prie, en outre, de dire particulièrement au général Lebrun que je le félicite, ainsi que

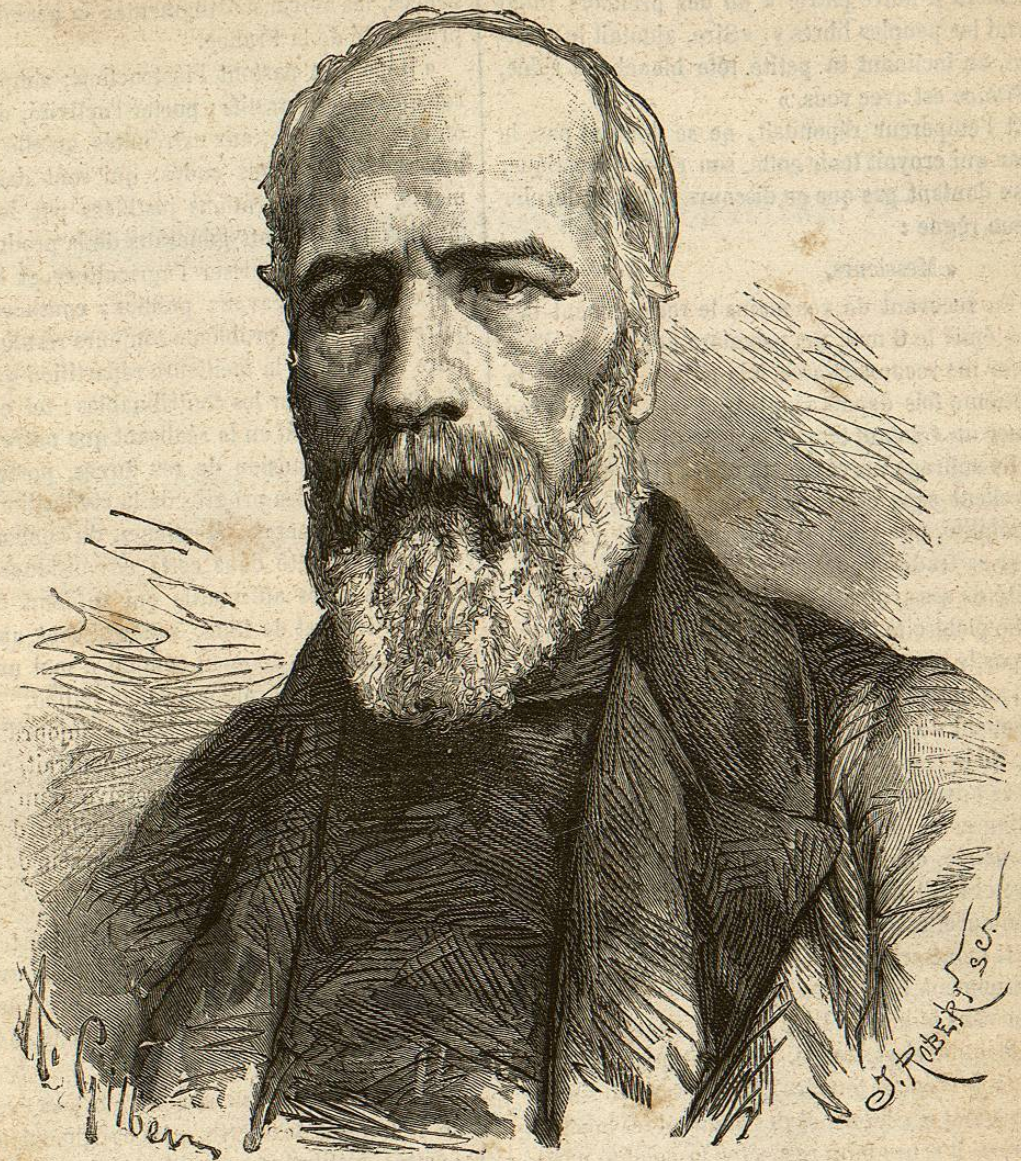
les troupes qu'il commande, de la fermeté et du sang-froid qu'ils ont montrés ces jours derniers dans la répression des troubles qui affligent la capitale. »

Ce ne fut pas tout. Il voulut aller visiter lui-même, en compagnie de l'impératrice, cette caserne du Prince-Eugène qui venait de donner plus de mille voix à l'opposition irréconciliable. Napoléon visita les chambres du 7^e et du 29^e de ligne, l'impératrice adressa, souriante, quelques banales questions à des soldats, puis l'empereur remit au lieutenant d'état-major de service, pour la distribuer aux sous-officiers, caporaux et soldats, la somme de deux mille francs. C'était une façon de dorer son mécontentement. En réalité, Napoléon se sentait profondément inquiet par l'esprit nouveau qu'on découvrait tout à coup dans l'armée. Tandis qu'il ne songeait qu'à cet esprit qui l'effrayait, la Prusse ne s'arrêtait qu'au nombre des votes qui, lui donnant le chiffre exact de notre armée, la rassurait singulièrement, et on peut dire que de l'inquiétude de Bonaparte et de l'assurance de M. de Bismark sortit l'implacable situation qui se dénoua si tôt par la guerre.

Mais, à cette heure, l'empereur, se condamnant à fermer les yeux sur l'avenir, à oublier le vote de l'armée, voulait à la fois savourer et célébrer son triomphe. M. Ollivier rayonnait. Le *Sadowa à l'intérieur* était un fait accompli. Maintenant il fallait célébrer la fête du plébiscite. On parla de *Te Deum*, comme pour une victoire sur l'ennemi. Mais on eut alors le bon goût d'y renoncer, et plus tard, on n'eut plus l'occasion d'en célébrer.

Le 20 mai, dans la grande salle du palais du Louvre, Napoléon recevait la députation du Corps législatif qui venait lui remettre la déclaration officielle du recensement général des votes du 8 mai. La députation avait à sa tête M. Schneider. Dans cette salle où l'or et la couleur éclatent et troublent la vue, dans cette salle emplies des frissons de la soie et de l'odeur capiteuse des parfums, sous ces peintures de Muller, les sénateurs, les députés, les conseillers d'État, chamarrés et dorés, en costumes brillants des grands jours, arrivaient, lorgnant et lorgnés par les femmes aux toilettes claires et coquettes. On se montrait, dans son habit brodé, M. Ollivier, le héros de la journée plébiscitaire. L'assemblée entière était debout, têtes nues, lorsque l'empereur s'assit entre l'impératrice et son fils, et le grand maître des cérémonies prononça, pour la dernière fois, les paroles sacramentelles que ne doit plus entendre la salle des États : « Messieurs, asseyez-vous ! »

M. Schneider alors, d'une voix grave, fit connaître à Napoléon que la France remettait à sa dynastie une force et une autorité nouvelles. La noble entreprise tentée par l'empereur assurait dé-



On a un nom - passer moi cette
manière de parler à allure vaniteuse -
pour recevoir des blessures dans le nom
- au service de la vérité et de la
république - comme un coq pour être
froncé de balles - toujours au même
service - dans d'autres occasions.

A. Berberin